EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-neuf, le onze septembre, les membres du Comité syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

| Nombre de délégués | 21 |
|--------------------|----|
| En exercice | 21 |
| Présents | 17 |
| Dont suppléants | 1 |
| Dont représentés | |
| Votants | 17 |
| Dont pour | 17 |
| Dont contre | 0 |
| Dont abstention | 0 |
| | |

Membres présents :

Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, LESPOUCIES-AMARE M (suppléante de M. MARTENS C, excusé), PLANTE M, MAILLOT MC.

Mrs Cau-Mil T, Cazalis Petit Jean J, Costadoat P, Erizabal Ch, Guiraut J, Jonville B, Lacoste P, Lahore Ch, Lahore JP, Lanusse-Cazalet A, Paulien R, Pelanne C.

Etaient excusés:

Mme ARGILAGA MC,

Mrs LECHON A, MARTENS C, MICHEL D, MONSEGU M.

Secrétaire de séance : M. Bernard JONVILLE

N°2018-G2: RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT

RAPPORT

Madame la Présidente informe au Comité Syndical qu'il convient de créer un emploi non permanent pour assurer la surveillance de la pause méridienne à l'école élémentaire de Garlin.

Il est donc proposé de créer un poste d'adjoint d'animation, à raison de 1 heure hebdomadaire annualisée sur la base d'un accroissement temporaire d'activité.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

DECIDE

de créer pour la période du 12 septembre 2019 au 3 juillet 2020 un emploi non

permanent d'adjoint d'animation à raison de 1h hebdomadaire annualisée,

d'accorder une rémunération afférente au 1^{er} échelon de rémunération de ce grade soit l'indice brut 348, majoré 326 (au 1^{er} janvier 2019) de la fonction publique et que seront appliquées les revalorisations de cette échelle indiciaire intervenant pour les fonctionnaires.

AUTORISE

Madame la Présidente à signer le contrat de travail selon le modèle annexé à cette

délibération.

PRECISE

que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

SYNDICAT DES ÉCOLES DE LA RÉGION DE GARLIN 64330 GARLIN

Michèle PLANTE



- Par publication ou notification le 11/09/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/09/2019